

1. Champ d'application

e-domizil SA (ci-après désignée par «e-domizil») agit exclusivement en qualité d'intermédiaire entre vous-même et le prestataire de service concerné. Le déroulement du voyage réservé n'est pas compris dans les obligations contractuelles d'e-domizil. En cas de réservation, le contrat de voyage est conclu uniquement entre vous-même et le prestataire de service concerné. Les conditions générales applicables sont celles de ce dernier. Vous devrez les accepter avant toute réservation. Si celles-ci sont rédigées dans une langue que vous ne comprenez pas, nous vous recommandons vivement de renoncer à cette réservation.

2. Conditions de réservation

Par votre réservation, vous soumettez à e-domizil une offre ferme de contrat d'agence et acceptez les présentes conditions générales. Dès lors, les conditions du prestataire de service concerné s'appliquent pour ce qui est de l'annulation de la réservation. Le contrat d'agence vous sera confirmé par e-mail dès sa réception. Le contrat entre vous-même et le prestataire de service est conclu par l'envoi de la confirmation de réservation.

e-domizil se charge de l'encaissement au nom et pour le compte du prestataire de service. Contrairement aux conditions de paiement stipulées dans le contrat du prestataire de services, les paiements doivent être versés, sans la déduction de charges et de frais, sur le compte bancaire communiqué par e-domizil.

Au moment de la conclusion du contrat, un acompte doit être versé: 20% du montant du loyer de l'objet réservé. L'acompte est calculé selon le montant total du voyage. Suite à votre réservation, vous allez être informé de la date d'échéance pour l'acquittement du solde. Dans le cas d'une réservation à court terme ou selon le moyen de paiement choisi, le montant total doit être payé immédiatement. En cas de paiement tardif ou incomplet, le voyage réservé peut être annulé à vos frais.

e-domizil peut refuser une réservation sans indiquer de motif ou rejeter une réservation acceptée sans indiquer de motif.

3. Annulation ou modifications par le voyageur

En cas d'annulation ou de modification du voyage (p. ex. nom, nombre de personnes, dates) les frais et les délais d'annulation du prestataire de service concerné s'appliquent. e-domizil est autorisée à vous facturer l'ensemble des frais encourus par e-domizil en cas d'annulation de votre part en sus des frais de traitement de CHF 60.-.

Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation de voyage au moment de votre réservation. Celle-ci couvre généralement les frais d'annulation jusqu'au départ, en cas d'annulation pour cause de maladie, d'accident, de décès du locataire, d'un compagnon de voyage ou de membres de la famille proche.

4. Responsabilité

e-domizil décline en principe toute responsabilité quant aux prestations fournies par le prestataire de service. e-domizil engage sa responsabilité à votre égard uniquement concernant l'organisation en bonne et due forme de la prestation de service réservée. e-domizil décline toute autre responsabilité, à l'exception de sa responsabilité légale.

e-domizil se fonde sur les informations relatives au voyage qui ont été mises à sa disposition par les divers prestataires de service. e-domizil n'a aucun moyen de contrôler l'exactitude de ces prestations, c'est pourquoi elle ne fournit aucune garantie à ce sujet, ni en ce qui concerne leur caractère complet ou actuel.

5. Tribunal compétent et droit applicable

Le contrat entre vous-même et e-domizil est régi par le droit suisse. Le tribunal de Zurich (canton de Zurich en Suisse) est seul compétent pour connaître de tout litige survenant entre vous-même et e-domizil.